

La femme marocaine : le pilier de la famille - 1/1

Le nouveau code de la famille fait finalement son entrée définitive dans la législation marocaine. C'est dans la salle du Trône, que les Présidents de la chambre des conseillers et des représentants ont remis à Sa Majesté Le Roi, le projet de la réforme relative à la Moudawana.

A travers ce geste, le Maroc marque désormais son histoire d'une empreinte démocratique et égalitaire pour tous ses concitoyens. Suite aux attentats du 16 mai, les autorités ont affiché leur détermination à lutter contre toute forme d'intolérance.

C'est avec un grand courage, que le Maroc a décidé de relever le défi en montrant que l'Islam ne contredit nullement l'esprit de la modernité mais qu'il peut s'adapter à celle-ci puisque les postulats demeurent les mêmes : à savoir équité, justice et égalité pour chacun.

Aujourd'hui, la femme marocaine va bénéficier d'un statut qui lui permettra d'exercer sa citoyenneté en toute liberté et selon les règles du droit sans que cela ne puisse porter préjudice à la famille ou même à la dignité de l'homme qui reste toujours, le père de famille.

Il ne s'agit nullement d'amoinrir la virilité de ces hommes et d'émanciper les jeunes femmes marocaines mais uniquement de rétablir des droits qui étaient jusque là, bafoués par certains. Afin de mettre fin à l'ignorance qui règne parfois dans certains foyers, le législateur a choisi d'éclairer les esprits et de mettre fin aux amalgames.

Aujourd'hui, il est demandé à la société civile de prendre conscience de ce pas qui mènera le Maroc vers le haut et le poussera dans l'arène des pays démocratiques si chaque individu respecte l'autre et n'entrave pas les droits de ses interlocuteurs. Que chaque femme qui jouit de cette liberté nouvelle, n'oublie pas que ce n'est guère une revanche sur les hommes mais un acquis pour avancer ensemble dans l'intérêt de nos enfants qui sont les générations futures de ce pays.

Si quelques femmes estiment que ce nouveau code leur donne le droit de s'émanciper dans le mauvais sens, c'est à dire de tomber dans les extrêmes, qu'elles soient rapidement détrompées. Parce-qu'au bout du chemin, nous ne voudrions pas que nous soyons accusées des mêmes torts qu'ont commis les hommes à notre égard...